

Résumé Conseil communal de Montilliez du 3 octobre 2022

Le Conseil Communal de Montilliez s'est réuni le 3 octobre sous la présidence de Monsieur Nicolas Menétrey.

Lors des communications, les Municipaux ont fait un point de situation sur différents dossiers en cours, notamment l'ASET, la transformation des bureaux de l'administration communale et le PACom. De plus, un résumé de la fête marquant les 10 ans de Montilliez a été présenté.

Quatre préavis municipaux figuraient à l'ordre du jour.

Le premier concernait divers crédits complémentaires au budget 2022, nécessaires au bon fonctionnement de la Commune jusqu'à la fin de l'année. Le préavis a été accepté à l'unanimité.

Le deuxième préavis portait sur l'arrêté d'imposition 2023. Celui-ci a été accepté à l'unanimité, maintenant le coefficient d'impôt communal à 72.5 %.

Le troisième préavis portait sur une demande de crédit pour le changement des vélux et amélioration de l'isolation au bâtiment communal chemin de la Lignée 1 à Sugnens. Il a été accepté à l'unanimité par le conseil. Un préavis relatif au changement du système de chauffage de ce même bâtiment avait été accepté par le conseil le 20 juin dernier.

Le dernier préavis concernait une demande de crédit complémentaire pour la poursuite de la modification du plan d'affectation communal (PACom) et étude du règlement du plan d'affectation communal (RPACom). Le conseil l'a accepté avec une abstention.

Monsieur Nicolas Menétrey a levé la séance en remerciant chacune et chacun pour sa présence.